**Le fonctionnalisme**

André Martinet (1908-1999) est le représentant le plus connu de la linguistique fonctionnelle. Linguiste français, son œuvre s’inscrit dans la ligne du Cercle de Prague. Ses principaux ouvrages sont *Economie des changements phonétiques* (1955), *Eléments de linguistique générale* (1960), *La linguistique synchronique* (1965).

Son principal critère d’analyse est le concept de fonction pour déterminer ce qui est pertinent dans la communication linguistique ; ainsi, la linguistique fonctionnelle accorde plus d’importance à la fonction des éléments qu’à leur forme ou leur structure.

« La réflexion de l’école de Prague sur les fonctions du langage a donné naissance à divers courants fonctionnalistes dans la 2ème moitié du 20ème siècle jusque vers les années 70. Martinet pose en principe que la fonction principale du langage, qui est celle de la communication, implique la notion d’*économie linguistique*. Le point central de la doctrine réside dans le concept de double articulation du langage. La première articulation en monèmes intervient sur le plan de l’expression et sur le plan du contenu ; grâce à elle, un nombre indéfini d’énoncés est possible à partir d’un inventaire limité de monèmes. La seconde articulation ne concerne que le plan de l’expression. Grâce à la seconde articulation, quelques dizaines de phonèmes permettent de former des dizaines de milliers de signifiants différents ». (Dubois)

Mounin explique que dans une analyse linguistique, le point de vue fonctionnel consiste à décrire la structure d’une langue, définie avant tout comme un instrument de communication, et que, dans ce cas, toutes les unités linguistiques et les relations qu’elles entretiennent sont analysées et décrites, compte tenu de leur rôle (fonction) dans l’établissement de la communication ».

La linguistique fonctionnelle considère que la fonction première du langage est la communication, c’est-à-dire la transmission d’informations. Elle se concentre alors sur la description des choix que la langue laisse au locuteur. Martinet situe ces choix à deux niveaux : la théorie de la *double articulation*.

* La première articulation concerne des choix qui ont une valeur significative. Le choix s’opère entre différentes unités, élémentaires, significatives, appelées *monèmes*.

Ex. : il partira – il partirait → *-a* et *-ait* s’opposent et expriment des valeurs différentes.

* La deuxième articulation concerne des choix qui ont une valeur distinctive. Le choix s’opère entre des unités non significatives, dont la fonction est de permettre la distinction des monèmes. Ces unités distinctives élémentaires sont les *phonèmes*.

Ex. : */t/*, */s/*, */l/* n’ont pas de signification propre, mais elles permettent la distinction des monèmes : *botte*, *bosse*, *bol*.

 La linguistique fonctionnelle qui étudie cette double articulation est composée essentiellement d’une phonologie et d’une syntaxe.

 Le fonctionnalisme étudie la fonction de la langue (la communication) et les fonctions des éléments linguistiques plutôt que leur appartenance au système de la langue. Cela n’est pas incompatible avec la perspective structurale. Martinet les juge complémentaires puisque seules leurs préoccupations premières diffèrent (fonction ou forme).